

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 février 2012  
(convocation du 6 février 2012)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Février Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMaison Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNIER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à Mme WALRYCK Anne  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard  
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel  
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 10 h 50  
M. DUPRAT Christophe à M. PUJOL Patrick à partir de 10 h 05  
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCASSOU Dominique  
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 05  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 05

Mme CHAVIGNIER Michèle à M. JOUBERT Jacques à partir de 10 h 50  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 10 h 50  
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques  
M. SIBE Maxime à Mme BREZILLON Anne  
M. SOLARI Joël à Mme PIAZZA Arielle  
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BRUGES - ZAC Fieuza - Secteur Lac Lamothe - Rue Pierre Duhaa et rue de Fieuza - Cession d'un terrain communautaire d'environ 1 700 m<sup>2</sup> à la SCI Biloba - Décisions**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a été saisie par la SCI Biloba, dont le siège social est à Lormont, pour acquérir un terrain de 1700 m<sup>2</sup> situé rue Pierre Duhaa et rue de Fieuza au sein de la ZAC Fieuza, secteur Lac Lamothe à Bruges.

La SCI Biloba, en tant qu'investisseur, projette la construction d'un bâtiment de bureaux d'environ 771 m<sup>2</sup> de SHON performant sur le plan énergétique. Ce bâtiment sera loué exclusivement à la société Betco, entreprise du pôle énergies du groupe VINCI. Cette société est un bureau d'études de lignes électriques aériennes et souterraines à haute et très haute tension, dont le principal client est RTE (Réseau de Transport Electrique).

Elle souhaite transférer son activité à Bruges, et accueillera une autre unité du groupe Vinci, chargée d'étudier les postes de transformation électrique à très haute tension. Ce regroupement portera l'effectif à 36 salariés avec une perspective de développement allant jusqu'à 40 personnes.

Ce projet a reçu l'avis favorable de Madame le Maire de Bruges.

La vente de ce terrain s'effectue au prix de 70,50 € HT le m<sup>2</sup>, soit pour la surface considérée, environ 1700 m<sup>2</sup>, un prix total HT de 119 850 € auquel il convient d'ajouter la TVA sur marge soit un prix global de 142 729,77 € TTC.

Conformément à la loi du 08 février 1995, les services de France Domaine ont été consultés sur cette vente (communiqué de France Domaines n°2011-075V2808 à la date du 10 octobre 2010 (120 000 € pour 1700 m<sup>2</sup>).

Afin de concrétiser l'engagement de la SCI Biloba, Monsieur Hubert SALADIN a signé une convention avec la Communauté Urbaine de Bordeaux le 11 janvier 2012.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de l'Urbanisme,

**VU** le Cahier des Charges de cession des terrains de la ZAC Fieuzal, secteur Lamothe,

**VU** le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération n°2011/0205 du 25 mars 2011,

**VU** la convention signée par Monsieur Hubert SALADIN.

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE**

En raison de la requête formulée par la SCI Biloba, d'édifier une construction à vocation de bureaux, à louer exclusivement la société Betco, il est proposé la prise d'une délibération permettant la cession du terrain précité à la SCI Biloba.

**DECIDE**

**Article 1 :**

La cession d'un terrain de 1 700 m<sup>2</sup> situé rue Pierre Duhaa et rue de Fieuzal au sein de la ZAC Fieuzal à Bruges, parcelles cadastrées section AN n° 206 et 205 (partie) à la SCI Biloba, ou à toute personne physique ou morale pouvant se substituer à elle pour le financement de l'opération, pour un montant de 119 850 € HT, auquel il convient de rajouter la TVA sur marge d'un montant de 22 879,77 €, soit l'ensemble 142 729,77 €, pour la surface considérée.

**Article 2 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique de vente et toutes les conventions s'y rapportant éventuellement.

**Article 3 :**

Le montant de la recette sera imputé au chapitre 77 article 775 fonction 8240 CRB TN00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 février 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
13 MARS 2012

PUBLIÉ LE : 13 MARS 2012

M. NICOLAS FLORIAN